

Marche forcée vers la privatisation:
allons-nous les laisser faire sans réagir?**QIE, EESC...***«Zéro» réaction de leur part:
on continue sur ce mode!***• L'EESC...une fausse bonne idée ?**

Les écoles de commerce, pour justifier leur transformation en EESC, ont fait état de la forte concurrence internationale auxquelles elles faisaient face. De la même façon, on évoque aujourd'hui la montée d'une forte concurrence dans nos secteurs éducatifs pour justifier la transformation de nos écoles en EESC. Pourtant, chez leurs voisines européennes et parmi les écoles outre-Atlantique – si l'on en croit les informations que l'on peut lire dans la presse spécialisée, les établissements à but lucratif restent minoritaires. Et n'appartiennent généralement pas à l'élite mondiale. Alors l'EESC...est-ce le bon choix pour les écoles de la CCIR IDF qui n'ont, jusqu'à présent, pas eu besoin d'un tel cadre pour se hisser au niveau d'excellence qu'on leur reconnaît ?

• **Un choix éminemment idéologique !**

Pour les collaborateurs des écoles, personnel administratif et enseignant, le choix de la privatisation n'est pas du tout justifié : c'est avant tout un choix "idéologique" des Présidents et des dirigeants de notre CCI.

Ce choix de faire de Ferrandi une école privée ou semi-privée à but lucratif (Société anonyme) signifie une liquidation de notre mission de service public au profit d'une logique financière qui ne cadre pas avec le principe républicain d'un accès à la formation pour tous (notamment les jeunes qui n'ont pas la possibilité de financer des frais annuels de plus de 8 500 euros).

Privatiser nos écoles participe du creusement des inégalités dans notre pays : comment peut-on déplorer la profonde détérioration du climat social en France et, dans le même temps, détourner des structures publiques de leur objet premier qu'est le bien commun, en les transformant en machines à engranger de l'argent ?

Imagine-t-on transformer des lycées ou collèges de l'Education nationale en Sociétés Anonymes ? Pourquoi agir de la sorte avec des établissements scolaires des CCI qui délivrent les mêmes diplômes et accueillent les mêmes publics ?

Les CCI, organismes publics ont pour objet de vivifier la vie économique en apportant des prestations spécifiques aux "petits" acteurs de notre économie à échelle régionale et, dans le secteur qui nous concerne, une offre de formation et des perspectives d'avenir professionnel aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers une formation professionnelle en n'excluant personne par des frais de scolarité prohibitifs. Nous avons une mission de service public à défendre : **le cadre dans lequel nous enseignons, le savoir-faire développé pendant des décennies a été financé par de l'argent public pour satisfaire à l'intérêt public.** Nous serons donc extrêmement vigilants sur les choix stratégiques qui seront opérés : nous nous opposerons fermement aux logiques lucratives qui consacreront une sélection de nos élèves par l'argent.

En aucun cas, les difficultés actuelles de notre CCI en termes de financement ne justifiait une privatisation de notre appareil de formation. A titre d'exemple, une école telle que Ferrandi est en passe d'atteindre son équilibre financier. Cette justification est un paravent qui masque une logique totalement en phase avec l'ultralibéralisme de ce gouvernement qui consiste en un désengagement public dans bien des domaines (Aéroports de Paris par exemple) pour créer des opportunités qu'attend le monde de l'Argent.

• **Opacité et absence de négociation**

Sous couvert de mutations organisationnelles introduites par la loi Mandon et la loi PACTE, on assiste, en pratique, à **une véritable rupture en matière de dialogue social et à un véritable passage en force de la part de la Direction de la CCIR-IDF.**

Faisant fi des pratiques en matière de paritarisme, des groupes de travail composés de collègues n'ayant ni mandat représentatif ni l'expérience du dialogue social, ont été mis en place dans chaque filière tout en excluant d'emblée les représentants du personnel. Il a fallu que des représentants du personnel interpellent à ce sujet Monsieur Neyrault¹, Directeur de l'Enseignement, pour que les représentants des organisations syndicales puissent se joindre à

¹ Apparemment sur le départ, comme en son temps Monsieur Portelli (ex-Directeur de l'Enseignement) et Monsieur Martinez tout récemment, qui après avoir été le maître d'œuvre du GIE, est parti à la Banque des Territoires de Nouvelle Aquitaine... Tous ces brillants capitaines décident de votre avenir et...quittent ensuite le navire : comment leur faire confiance ?

ces groupes de préfiguration, dont les participants ont aujourd'hui la désagréable impression d'avoir été plutôt de figurants d'un film dont ils ne connaissent ni le scénario ni la fin. C'est encore pire pour le personnel administratif qui n'a bénéficié d'aucune information spécifique quant à ses futures conditions d'emploi et de travail... **On n'a jamais vu une telle dégradation du dialogue social dans notre institution.**

On nous dit que les échanges au sein de ces groupes de « préfiguration » aideront le Cabinet Francis Lefebvre mandaté par la CCIR IDF à adapter la Convention Collective des Etablissements Indépendants au fonctionnement de nos écoles. En dehors de ces informations, **c'est le blackout total de la part de la Direction de l'Enseignement. Mais c'est aux agents de décider, en parfaite connaissance de cause, des conditions leur passage à l'EESC ! Nous nous opposons à cette stratégie du secret. Ces négociations doivent se dérouler au vu et au su de tous !**

Le manque d'informations, la diffusion d'éléments imprécis voire erronés, la tenue des pseudo groupes de travail où l'on ne discute pas de l'essentiel et l'absence d'une communication à la hauteur de la situation sont les éléments clé de la politique classique des CCI : maintenir les agents dans l'ignorance, les intoxiquer par des rumeurs et les prendre de vitesse. A Nice, les agents ont pris connaissance de leur contrat de travail de droit privé avec un délai de 3 semaines pour signer ou se faire licencier.

FO CCI vous propose de réagir avant qu'il ne soit trop tard !

- **Saison 1, l'EESC...Saison 2, la cession intégrale au privé !**

Ne nous leurrions pas, nous avons maintenant l'expérience de ces stratégies. Dans un premier temps sont créées des SA dont l'actionariat est entièrement public. Puis 2 ans, 5 ans, 7 ans plus tard, la CCI, la Caisse des Dépôts vendent leurs parts à des groupes privés. C'est ce qu'il s'est passé pour les aéroports de Nice et de Toulouse et ADP...

FO CCI prendra des initiatives et s'adressera aux autres organisations syndicales pour construire une action commune. Rejoignez-nous !

CONTACT : focci.sg@gmail.com

+ d'infos sur notre site : [http:// www.fo-cci.org/](http://www.fo-cci.org/)